

Circulation et stationnement

Ce point de l'ordre du jour fait suite aux études d'analyse du trafic réalisées par la société ISR sur notre commune, aux observations émises par les services du département et à l'étude complémentaire effectuée par Etudis afin de nous proposer les aménagements à privilégier.

Le bureau d'Etude Etudis Aménagement nous a présenté un projet d'aménagement prenant en considération l'étude de la société ISR ainsi que les observations du département.

Monsieur Thierry Jullien va vous présenter ce projet dont sont issues les propositions contenues dans le projet de délibération mis en débat au conseil.

Ces propositions des bureaux d'études ont fait l'objet d'une présentation et d'un débat au sein des commissions de travaux et du cadre de vie réunies le jeudi 22 septembre dernier, les membres de ces commissions présents ont émis après discussion un avis majoritaire favorable.

Je me permettrais de rappeler que les contraintes de circulations et de stationnement sont fortes du fait que notre commune est traversée par 3 routes départementales, que la plupart de nos voiries communales sont très étroites, en mauvais état, provoquant des désordres au niveau des habitations des riverains, en étant empruntées de façon intense et à des vitesses excessives, que les trottoirs sont peu praticables par les piétons et encore moins par les poussettes, les fauteuils roulants et personnes à mobilité réduite.

Il nous faut donc raisonner au mieux dans l'intérêt général de la population et essayer d'accepter les contraintes particulières à nous habitants, que nous pourrions être à même de supporter.